

République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Secrétariat général

Demande n° : 5446344

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2006-8 du 4 janvier 2006 relatif au statut particulier du corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du secrétaire général,

ARRETE

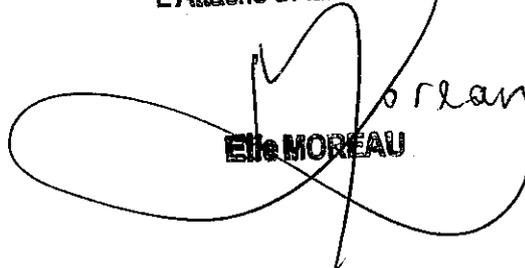
ARTICLE UNIQUE: Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade de : ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement au titre de l'année 2012, conformément au tableau annexé au présent arrêté.

(1 agent sur 1 page)

Fait, le 17/10/2012

Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt et par délégation

L'Attaché d'Administration


Etienne MOREAU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT	Avancement de grade au choix	Edité le 17/10/2012	Page 1
--	------------------------------	------------------------	--------

Bureau de gestion : 202 - BFT / IAE et chefs de mission

Demande n° : 5446344

Corps / grade : ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement

Commission administrative paritaire du corps :

ingénieur de l'agriculture et de l'environnement

Avancement au titre de l'année 2012 pour le grade :

ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement

99 bis Mme Sylvie GRIMAL épouse DEMIRDJIAN (58330)